

CONCOURS EDHEC - ADMISSION SUR TITRES

EN PREMIERE ANNEE

14 AVRIL 2011

EPREUVE DE SYNTHÈSE DE TEXTES

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 4

Aucun document ou matériel électronique n'est autorisé.

Vous réaliserez une note de synthèse sur la problématique dont les éléments sont fournis par les textes joints.

Vous en dégagerez le thème que vous annoncerez en début de copie.

Votre travail tiendra en **500 mots** (tolérance plus ou moins 10%).

Une synthèse doit être concise, objective et ordonnée. **Aucune appréciation personnelle n'est tolérée** (ce n'est pas une dissertation).

La logique dans l'ordonnement des idées, la qualité de l'expression, le soin dans la présentation et la correction dans l'utilisation de la langue française entrent dans les critères d'évaluation, outre naturellement la capacité à sélectionner les idées essentielles et à les relier entre elles.

Les abréviations sont tolérées (et comptent pour un seul mot) lorsqu'elles figurent dans les documents d'origine ou lorsqu'elles sont d'usage courant (CNRS, INSERM ...)

Les noms composés (Etats-Unis) comptent également pour un seul mot.

Les textes sont au nombre de 5 repartis sur 16 pages. (+2 pages de présentation. A vérifier lors de la remise du sujet).

Consignes

. *Ecrivez sur chaque ligne : pas d'interligne*

. *Vérifiez que vous avez bien reporté votre numéro de candidat sur la copie*

A l'issue de chaque composition écrite, tout candidat est tenu sous peine d'élimination, de remettre au surveillant une copie (même blanche, qui sera alors signée). La seule responsabilité du candidat est engagée dans le cas contraire et pourra entraîner son exclusion du concours. Tout candidat sortant avant la fin des épreuves doit obligatoirement remettre le sujet en même temps que sa copie.

LISTE DES DOCUMENTS

- P. 1-6 Virginie Seghers, Extraits de *La nouvelle Philanthropie, (ré) invente-t-elle un capitalisme solidaire ?*, Editions Autrement, 2009, [p. 21-24 ; 26-27 ; 37-43]
- P. 7-8 La Croix, *La Philanthropie, c'est l'affaire de tous*, 25 octobre 2010
- P. 9-11 Les Echos, *Bill Gates, une charité bien ordonnée*, 12 novembre 2010
- P. 12-13 Libération, *Les milliardaires se foutent de la charité*, 27 décembre 2010
- P. 13-16 Philippe Kourilsky, Extraits de *Le Temps de l'altruisme*, Editions Odile Jacob, octobre 2009, [p. 145-148 ; 179-183]

N.B. Toute coquille ou erreur orthographique est sous la responsabilité des éditeurs des textes mis en annexe.

La philanthropie inspirée par le puritanisme anglo-saxon

Dans l'Amérique et l'Angleterre puritaines du XIX^e siècle, la philanthropie connaît un essor rapide, parallèle à celui des premières grandes fortunes industrielles. Trois d'entre elles font figure de légende, tant leurs œuvres, l'ampleur de leurs investissements et leur pérennité sont exemplaires.

Andrew Carnegie (1835-1919), fondateur de Carnegie Steel, dont la fortune s'appuie sur le développement rapide des chemins de fer, écrit dans son célèbre livre *L'Évangile de la richesse (The Gospel of Wealth)* que les individus les plus riches sont le fruit d'une sélection naturelle et qu'ils sont investis d'un devoir de rendre à la société ce qu'elle leur a donné

10. Hors-série *La Revue*, magazine de Pierre Bergé & associés, janvier 2009.

(*give back*). L'idée n'est déjà plus de faire la charité par l'intermédiaire des Églises, mais de l'organiser soi-même en construisant des écoles, des hôpitaux, des bibliothèques. C'est l'objet même des premières grandes fondations américaines créées par Andrew Carnegie, David Rockefeller¹¹, ou Henry Ford¹². David Rockefeller fonda notamment deux grandes universités : l'une à Chicago et l'autre, dédiée à la recherche médicale, à New York. Andrew Carnegie fonda quant à lui, entre 1891 et 1907, le Carnegie Institute de Pittsburgh, sa plus importante réalisation culturelle. Il s'agit d'un ensemble de musées sans équivalent : le Carnegie Museum of Art, le Carnegie Museum of Natural History, le Carnegie Science Center et l'Andy Warhol Museum. Le Carnegie Institute de Pittsburgh est doté d'une bibliothèque et d'une salle de concerts aux proportions considérables pour l'époque. Andrew Carnegie créa également la Carnegie Institution for Sciences à Washington en 1902, toujours active aujourd'hui.

Rappelons aussi que la Fondation Ford demeure aujourd'hui la deuxième fondation des États-Unis avec 12,5 milliards d'actifs, derrière celle de Bill Gates ; que la Fondation Rockefeller, créée en 1913, est dotée de 3,6 milliards de dollars, et la Carnegie Corporation of New York, créée en 1911, de 2,6 milliards de dollars. Ces institutions historiques restent des acteurs majeurs de la philanthropie américaine.

Parmi les philanthropes américains, certains autres marqueront aussi le paysage artistique mondial. Henry Clay Frick n'a que 30 ans quand il devient millionnaire. Sa société, la plus grande entreprise de production de coke dans le monde, fournit notamment les aciéries de Carnegie (il deviendra plus tard le président de la Carnegie Steel Company). Très grand collectionneur, il cède à sa mort en 1919 son hôtel particulier de la V^e Avenue à New York, ainsi que l'ensemble de ses œuvres d'art, donnant naissance à la *Frick Collection*. Solomon Guggenheim, issu d'une famille de Philadelphie, fait également fortune dans l'extraction minière. Il crée à New York sa fondation en 1937 pour promouvoir l'art contemporain et gérer sa propre collection. Citons aussi Jean Paul Getty, fondateur de la Getty Oil Company et du JP Getty Trust, qui demeure aujourd'hui l'institution artistique américaine la mieux dotée (10,1 milliards de dollars) et qui composée de plusieurs entités, dont le Getty Museum à Los Angeles.

Capitalisme et philanthropie sont donc intimement liés dès le XIX^e siècle. Comme le démontre Max Weber dès 1904¹³, l'éthique protestante

11. 1839-1937, fondateur de la Standard Oil, devenue Exxon Mobil.

12. 1863-1947, fondateur de la Ford Motor Company, à l'origine du célèbre Modèle T. Son nom est attaché au fordisme, à la fois mode de production en série et modèle économique fondé sur des salaires élevés.

13. Max Weber, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964.

constitue un élément déterminant dans l'essor du capitalisme et de la philanthropie. En effet, dans l'approche calviniste, la notion de prédestination encourage l'effort personnel, qui est valorisé par la réussite matérielle. Faire fortune est donc respectable, mais l'accumulation de richesses est condamnable. Dans la morale puritaine, la richesse est utile au progrès car elle peut améliorer le sort de l'humanité, mais elle peut devenir une perversion, un facteur de démesure, si elle n'est pas redistribuée : la philanthropie devient naturellement un dérivatif à des processus de thésaurisation dangereux. Comme le souligne Marc Abélès¹⁴, ce n'est pas un hasard si les Américains, qui ont été confrontés à la question de l'enrichissement rapide (découverte de l'or, industrialisation), sont les plus grands philanthropes. Comme le dit Carnegie dans son fameux livre *L'Évangile de la richesse* : « Tout homme qui meurt riche meurt déshonoré ».

L'État n'a plus le monopole de l'intérêt général

Ce qui a distingué, et distingue encore, la philanthropie des pays anglo-saxons de celle des pays latins, c'est en particulier le rôle de l'État. À partir du milieu du ^{xx}e siècle et de l'essor de l'État providence, l'intérêt général relève dans notre esprit collectif de la responsabilité publique. La conception républicaine de la cohésion sociale interdit aux intérêts privés d'interférer : le réflexe systématique de recourir aux subventions publiques pour toutes les activités d'intérêt général en témoigne. L'individu devient solidaire grâce à l'impôt, dont l'État doit assurer une redistribution équitable.

Par contraste, dans les pays anglo-saxons, la culture, l'éducation, la santé, la politique sociale, l'environnement, etc., font partie de ce qu'ils appellent le *third sector*. Il est financé essentiellement par des investissements et des dons privés, mis au service de l'intérêt collectif. L'individu fait partie d'une communauté qu'il a le devoir de soutenir, sans faire allégeance ni référence à l'État.

Ce rapport très différent à l'argent et à l'entreprise a conduit pendant longtemps à une perception distincte du « tiers secteur » et de la philanthropie. Alors qu'en Europe la philanthropie était un acte totalement libre de patrons charitables ou paternalistes qui accompagnaient, voire anticipaient, les avancées des lois sociales, aux États-Unis, c'était un secteur vital dans un pays où la carence publique appelait une réponse privée.

Mais les limites que connaît aujourd'hui l'État providence changent la donne. L'État reconnaît qu'il n'a plus le monopole de l'intérêt général. Il multiplie les appels à l'initiative privée et au mécénat des entreprises

pour financer à ses côtés des secteurs dont il avait le quasi-monopole : les universités, la culture, la recherche, etc. Ce n'est pas sans raison que plusieurs pays européens se sont très récemment dotés de cadres juridiques et fiscaux très attractifs pour la philanthropie et le mécénat. La France est, à cet égard, celle qui dispose aujourd'hui du meilleur dispositif¹⁵.

La vitalité des fondations en Europe est d'ailleurs remarquable. En Allemagne, par exemple, 40 % des nouvelles fondations d'utilité publique ont été créées ces dix dernières années¹⁶. En France, il se crée aujourd'hui une nouvelle fondation tous les trois jours¹⁷ ! En matière de philanthropie, l'Europe se situe aujourd'hui à mi-chemin entre les pays anglo-saxons, qui dominent le paysage, et les pays émergents, où le potentiel de nouveaux philanthropes est considérable. Notre continent s'ouvre progressivement à de nouvelles formes de philanthropie, inspirées des modèles anglo-saxons. Comme nous le verrons dans les entretiens, il ne s'agit plus de charité ni de paternalisme, mais bien de « philanthro-capitalisme ». Une combinaison inédite des intentions du don et des méthodes de l'investissement.

14. Ethnologue, auteur de *Les Nouveaux Riches. Un ethnologue dans la Silicon Valley*, Paris, Odile Jacob, 2002.

Une accumulation de richesses sans précédent

Au cours des vingt dernières années, la mondialisation de l'économie a permis, au prix d'inégalités croissantes, à de nombreux individus de faire fortune : entre 1980 et 2008, 80 % de l'augmentation des revenus est allé à 1 % des personnes les plus riches¹⁹. La multiplication rapide des capitaux, même freinée par la crise financière mondiale apparue en 2008, a accéléré la croissance des fortunes privées, et donc les sommes disponibles pour la philanthropie. Il n'y a jamais eu autant de richesses dans le monde.

Le nombre de milliardaires en dollars a atteint en 2008 un record historique. Le rythme de croissance des milliardaires dépasse même celui des millionnaires²⁰ ! Selon Forbes, la référence mondiale pour le classement des fortunes, ils étaient 1 125 en 2008, pour un total de 4 400 milliards de dollars, soit une augmentation de 900 milliards par rapport à 2007. Malgré les turbulences des marchés, les États-Unis restaient en tête, avec 42 % des milliardaires mondiaux et 37 % de la fortune totale. Après treize années consécutives au sommet de cette

19. Entretien de sir Ronald Cohen, père du capital-risque européen, fondateur d'Apax Partners, *Enjeux-Les Échos*, décembre 2008.

20. Rapport moral sur l'argent dans le monde 2007 (*World Wealth Report 2007*).

liste, Bill Gates n'était plus l'homme le plus riche du monde, depuis qu'il avait créé sa fondation. Il n'était plus (*sic*) qu'en troisième position, derrière Warren Buffett, avec 62 milliards de dollars de fortune personnelle, et le Mexicain d'origine libanaise Carlos Slim, avec une fortune de 60 milliards fondée sur l'essor des télécommunications.

Mais d'autres pays émergent dans ce palmarès : parmi les dix hommes les plus riches du monde, il n'y a plus que deux Américains ! On trouve quatre Indiens, un Russe, un Mexicain, un Suédois et un Allemand.

UNE « NOUVELLE PHILANTHROPIE » ?

En quelques années, la philanthropie est devenue un sujet d'actualité, alors que le terme même semblait désuet, pour ne pas dire poussiéreux. En juillet 2002, le magazine américain *Time* titrait : « Les nouveaux philanthropes : ils veulent contrôler, ils veulent des résultats ». En septembre 2008, Matthew Bishop, chef du service économique de *The Economist* à New York, publie, avec l'économiste Michael Green, *Le philanthro-capitalisme : comment les riches peuvent-ils sauver le monde ?*¹ La philanthropie fait la une des journaux économiques. Sort-elle simplement de sa gangue de discrétion où la tradition judéo-chrétienne l'enfermait, ou s'est-elle profondément transformée au point qu'on puisse parler aujourd'hui d'une « nouvelle philanthropie » ?

Des philanthropes plus nombreux, plus riches et plus jeunes

Comme l'a montré Marc Abélès dans son étude pionnière sur la nouvelle philanthropie dans la Silicon Valley², les nouveaux philanthropes sont plus nombreux, plus riches, et plus jeunes qu'il y a vingt ans. Ces jeunes capitalistes, qui ont rapidement fait fortune avec Microsoft, Intel, Cisco, eBay, etc., prétendent réformer la philanthropie pour l'adapter à la nouvelle économie et la rendre plus performante.

Ce n'est pas l'apanage des États-Unis. Le phénomène est le même en Europe, en Asie, à l'aune de l'évolution des fortunes. Les nouveaux philanthropes ont entre 35 et 65 ans, se sont rapidement enrichis dans la finance et les nouvelles technologies dans les pays occidentaux, l'immobilier et les matières premières en Asie et au Moyen-Orient, et cherchent à s'investir personnellement dans la philanthropie, en créant leur fondation. Pour eux, il s'agit de mettre autant de soin à bien donner leur argent qu'ils en ont mis à le gagner. La nouvelle économie a montré sa capacité d'innovation, la nouvelle philanthropie en fera autant ! Telle pourrait être leur devise. Si l'attrait de la fiscalité entre en jeu, elle n'est pas leur seule motivation.

1. Matthew Bishop et Michael Green, *Philanthro-Capitalism: how the Rich can save the world*, New York, Bloomsberg Press, 2008.

2. Marc Abélès, *Les Nouveaux Riches. Un ethnologue dans la Silicon Valley*, Paris, Odile Jacob, 2002.

Le premier bienfaiteur de Grande-Bretagne, Christopher Hohn, dont nous avons déjà parlé, n'a que 40 ans. Il aurait déjà donné plus de 800 millions de livres en quatre ans (soit 1,2 milliard de dollars) selon *The Telegraph*. En Inde, Anil Agarwal, président de Vedanta Ressources (holding spécialisée dans l'extraction de matières premières et la métallurgie), n'a que 54 ans. Il a créé récemment l'Anil Agarwal Foundation, dont l'une des ambitions est de financer à hauteur de un milliard de dollars la Vedanta University, avec l'université de Stanford pour modèle. En Malaisie, Datuk Zaïd Ibrahim, 57 ans, président du plus gros cabinet d'avocats d'affaires et homme politique influent, a lancé la Fondation Kelantan qui bénéficie aujourd'hui à 2 400 personnes handicapées.

Ils ne sont pas des héritiers

Alors qu'il y a vingt ans les trois quarts des plus riches avaient hérité de leur fortune, ils ne sont plus aujourd'hui qu'un quart. C'est ce que révèle un dossier du journal britannique *The Observer* du 22 juin 2008, consacré à la philanthropie. Autrement dit, les trois quarts des personnes les plus riches du monde ont constitué elles-mêmes leur fortune, en peu de temps. Elles se sentent d'autant plus libres de la dépenser qu'elles n'ont pas de compte à rendre à leurs ascendants et qu'elles n'ont pas, en général, l'intention de « pourrir » leurs enfants déjà très favorisés.

Certains transmettent déjà des actions de leur entreprise à une fondation qu'ils créent. C'est par exemple le cas de Sergey Brin et Larry Page, fondateurs de Google, qui ont apporté 3 millions d'actions de l'entreprise, soit 890 millions de dollars, à leur institution philanthropique appelée Google.org. Ils affirment : « Nous espérons qu'un jour cette institution éclipsera Google, par son impact global, en apportant de l'innovation et des ressources considérables aux plus grands problèmes du monde. » Google.org se concentre sur les questions de la pauvreté dans le monde, l'énergie et l'environnement. Elle a distribué 25 millions de dollars en 2008.

Aux États-Unis, ces nouveaux philanthropes s'érigent clairement contre l'inertie des grandes fondations traditionnelles (Carnegie, Rockefeller, Ford, etc.) qui reproduisent, selon eux, la bureaucratie étatique. Sur le terrain de la philanthropie, *old money* croise le fer avec les représentants de la « nouvelle économie ». C'est l'opposition des jeunes loups multimillionnaires venus de la côte Ouest et issus principalement des classes moyennes, contre les vieilles familles d'héritiers de la côte Est, qui dominaient jusque-là l'univers policé de la philanthropie et dont le rôle culturel, éducatif et social a été et demeure considérable.

Ils ne veulent pas tout laisser à leurs enfants

Ces multimillionnaires, décomplexés vis-à-vis de l'argent, n'entendent pas tout transmettre à leurs descendants, d'autant plus que, en droit britannique par exemple, ils ont toute latitude de les déshériter. Ils leur laissent de quoi démarrer dans la vie (soit déjà plusieurs millions de dollars!), mais décident de leur vivant de faire don d'une partie de leur patrimoine, en associant souvent leur famille. Car la philanthropie est aussi une façon de rassembler ses enfants autour de valeurs partagées.

Le Britannique Duncan Bannatyne, par exemple, millionnaire de 59 ans qui a fait fortune dans l'hôtellerie et les activités de loisirs, a annoncé dans la presse qu'il refusait de transmettre sa fortune à ses six enfants : il dépensera environ 500 millions de livres dans les prochaines années à travers des actions philanthropiques. Autre exemple, les deux filles d'Anita Roddick, la fondatrice de The Body Shop, ont découvert à la mort de leur mère qu'elle avait cédé 51 millions de livres à sa fondation, ne leur laissant presque rien ! Avec élégance, elles ont déclaré à la presse : « Elle nous avait donné tout ce dont nous avons besoin : le soutien et l'amour³. »

Dans de nombreux pays, les notaires sont de plus en plus interrogés sur ces questions. En France, le Conseil supérieur du notariat souligne que la philanthropie est devenue un sujet d'actualité sur lequel les notaires sont de plus en plus sollicités. Il faut dire que le Code Napoléon, créé en 1804, interdit de déshériter ses enfants. Ceux-ci bénéficient de la fameuse réserve successorale, part de succession dont on ne peut pas les priver⁴.

Cependant, et ce n'est pas anodin, la récente réforme des successions, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2007, donne plus de liberté pour organiser de son vivant la transmission de son patrimoine. L'une des dispositions les plus marquantes touche justement la réserve successorale. Jusqu'à présent totalement interdit en droit français, le pacte successoral – ou pacte de succession future – fait son apparition. Cet acte est conclu devant deux notaires, dont l'un n'est pas choisi par la famille. Il autorise les héritiers à renoncer par anticipation à tout ou partie de leur réserve héréditaire pour en faire profiter une personne physique ou morale déterminée, par exemple une fondation.

Ils agissent en réseaux et inventent une philanthropie communautaire

Les nouveaux philanthropes refusent la passivité face aux grands défis de notre planète. Ils considèrent que leur rôle n'est pas seulement

3. *The Observer*, 22 juin 2008.

4. Voir Cahier pratique, p. 242.

de donner, mais d'investir et de s'investir dans des projets ou des pays en développement. Il ne s'agit pas d'assister une cause, mais d'en être partenaire, de prendre des risques pour participer à un projet social. Ils substituent l'investissement humain à une philanthropie du carnet de chèques.

La nouvelle philanthropie fonctionne en réseaux. Qu'il s'agisse de donner ensemble, de faire du bénévolat à plusieurs, la philanthropie est aussi un moyen de permettre aux riches de renforcer leurs relations. D'où de nombreux projets communautaires : plutôt que de créer leur fondation individuelle, plusieurs philanthro-capitalistes préfèrent se lancer dans des fonds d'investissement par définition collectifs. D'où l'essor de la *venture philanthropy*, ou capital-risque philanthropique, et des *giving circles* (cercle de donateurs) qui font florès outre-Atlantique.

Par exemple, Pierre Omydiar (41 ans), le célèbre Franco-Iranien fondateur d'eBay, se lance dans la philanthropie communautaire lorsqu'il devient milliardaire après l'introduction en bourse de sa société en 1998, seulement trois ans après sa création. Il s'engage alors, avec son épouse, dans des actions philanthropiques et la microfinance. Il participe aussi au lancement de GlobalGiving, un site internet créé en 2002 qui vise à faciliter les dons en ligne en faveur de projets de développement à l'étranger. Œuvre de deux anciens hauts fonctionnaires de la Banque mondiale, GlobalGiving favorise aussi l'échange entre les donateurs : la philanthropie tisse ainsi sa toile. Depuis 2002, ce réseau a collecté 14 millions de dollars auprès de plus de 40 000 donateurs privés. Ce site est en outre soutenu par de grandes entreprises : eBay et PayPal bien sûr, mais aussi Yahoo!, Google, AOL, Nike, The North Face, Gap, Hewlett-Packard ou Ford. Ces fonds ont permis de financer près de 1 300 projets.

Leur démarche favorite : la *venture philanthropy*, ou capital-risque philanthropique

Le fer de lance de cette nouvelle philanthropie est le capital-risque philanthropique, traduction de la *venture philanthropy* américaine. Plus qu'une nouvelle philanthropie, il s'agit d'une nouvelle façon de donner, inspirée des méthodes de la finance, en particulier du capital-risque. « Nous sommes les meilleurs pour faire de l'argent, nous allons vous montrer que nous le sommes aussi pour faire le bien », comme le dit Marc Abélès⁵, telle pourrait être la devise de ces nouveaux philanthropes. On ne s'étonnera pas que la *venture philanthropy* s'épanouisse dans les principaux foyers de la nouvelle économie, en particulier sur la côte Ouest des États-Unis.

5. Marc Abélès, *Les Nouveaux Riches. Un ethnologue dans la Silicon Valley*, op. cit.

L'idée est de donner avec autant d'exigence que s'il s'agissait d'un investissement classique, d'accompagner le don d'un apport de compétences, et de mesurer l'efficacité de la philanthropie. Il ne s'agit plus, pour le philanthrope, de faire simplement un chèque, mais d'investir et de s'investir personnellement dans un projet d'intérêt général. La *venture philanthropy* qualifie donc une nouvelle attitude à l'égard du don, plus participative et plus soucieuse de l'impact social que le don classique.

Elle se traduit financièrement par des dons, mais parfois aussi par de véritables investissements au capital d'entreprises « sociales » dans des secteurs aussi variés que les énergies vertes, le commerce équitable, les entrepreneurs de quartiers défavorisés... Comme en témoignent Gilles Cahen-Salvador et Olivier de Guerre⁶ à l'initiative des premiers « fonds d'investissement philanthropiques » en France, l'objectif n'est pas le profit seul, mais l'efficacité sociale. S'il y a profit financier tant mieux, mais celui-ci sera réinvesti dans d'autres projets. Ceux qui apportent des capitaux à de tels fonds n'attendent donc pas une rémunération élevée des risques pris, mais le succès des entreprises « sociales » qu'ils soutiennent. C'est en cela qu'ils se considèrent philanthropes.

Il y a aujourd'hui plus de 40 fonds de ce nouveau type aux États-Unis. Citons quelques exemples. Gib Myers, le fondateur d'une des plus importantes sociétés de capital-risque de la Silicon Valley, a créé un fonds appelé The Entrepreneur's Foundation. Son principe est simple : les start-up de la région lui donnent 1 % de leurs stock-options. Le fonds pèse aujourd'hui plus de 10 millions de dollars, destinés uniquement à des investissements qui ont une forte dimension sociale, humanitaire, ou en faveur de l'environnement.

Autre exemple : Social Venture Partners (SVP)⁷, lancé en 1997 par Paul Brainer, le fondateur d'Aldus, l'inventeur du célèbre logiciel de mise en page PageMaker. C'est aujourd'hui une des initiatives de *venture philanthropy* les plus connues des États-Unis. Le fonds SVP réunit de nombreux millionnaires : chacun donne au minimum 5 700 dollars et s'engage à suivre personnellement un projet. SVP est aujourd'hui présent dans toutes les grandes villes américaines et, depuis sa création, il a accordé plus de 26,5 millions de dollars à plus de 300 organisations à but non lucratif.

L'Europe découvre aussi ces nouveaux modes d'expression de la philanthropie. En témoigne la naissance d'un réseau spécialisé, l'European Venture Philanthropy Association (EVPA)⁸, qui compte déjà

6. Voir entretiens, p. 126 et p. 134.

7. www.svpboston.org

8. Voir entretien avec Pascal Vinarnic, p. 148.

plus de 100 adhérents dans 17 pays de l'Union. L'association s'est dotée dès 2006 d'une antenne en France, à laquelle appartiennent notamment les fonds d'investissement philanthropiques PhiTrust et Business Angels des cités [BAC]⁹.

Qu'il s'agisse de donner à une association ou d'investir dans une entreprise à vocation sociale, la *venture philanthropy* n'est pas donc une philanthropie désintéressée. C'est, pour les puristes, un oxymore.

Une parenté avec l'investissement socialement responsable

Notons que ces fonds d'investissement philanthropiques découlent directement du succès des fonds éthiques américains. Ceux-ci, créés à l'origine vers 1920 par des communautés religieuses, notamment des communautés quakers aux États-Unis, refusèrent de placer leur argent dans les « entreprises du péché » (*sin stocks*). Ainsi naquit en 1928 le premier des fonds éthiques connus : Pioneer fund. Les entreprises dont les produits ou les services semblaient nuisibles ou inutiles à la société (armement, tabac, alcool, jeux, et tout ce qui incite à la violence) étaient d'emblée écartées.

Ces fonds représentent un nouveau secteur de services financiers en plein essor. En intégrant des critères éthiques tels que l'impact de l'entreprise sur l'environnement naturel, le respect des droits de l'homme ou la bonne gouvernance, ils tentent d'apprécier la vraie valeur des entreprises au-delà des seules caractéristiques financières. Aux États-Unis, près de 1 dollar sur 8 est géré sous forme d'investissement socialement responsable (ISR). En Europe, ces fonds connaissent une croissance rapide (+ 100 % entre 2006 et 2007 par exemple). Ils représentaient 2 600 milliards de dollars¹⁰ fin 2007, dont 22,1 en France.

Les fonds philanthropiques et l'ISR sont liés. D'une part, certains fonds éthiques, comme les fonds « solidaires », allouent une partie de leurs résultats à des causes d'intérêt général : c'est pour leurs actionnaires une forme de philanthropie. D'autre part, les fonds d'investissement philanthropiques devraient placer leur argent avec des critères extra-financiers pour être en parfaite cohérence avec les valeurs qui président à leur constitution.

L'efficacité pour leitmotiv

Les nouveaux philanthropes exaltent donc l'innovation et la prise de risque. Ce sont des entrepreneurs et c'est comme tels qu'ils deviennent philanthropes. Ils raisonnent en termes d'investissement et de

9. Voir entretiens, p. 134 et p. 126.

10. Novethic.

rentabilité, ils préfèrent repérer des initiatives plutôt que d'attendre qu'elles viennent à eux. Ils sont aussi pressés : ils veulent constater, de leur vivant, l'impact de leur philanthropie.

Or « distribuer son argent avec efficacité est aussi difficile que le gagner », déclarait Bill Gates en inaugurant sa fondation. Il faut donc multiplier les critères d'évaluation des projets, être capable de mesurer le Social Return on Investment (SROI), ou « retour social sur investissement », qui préoccupe beaucoup de spécialistes. Prouver l'efficacité de la philanthropie est devenu récemment le sujet de recherche de plusieurs experts et cabinets de conseil mondiaux.

Par exemple, au Royaume-Uni, la New Economics Foundation cherche à mesurer la « performance sociale ». Aux États-Unis, FSG Social Impact Advisors, créé en 1999 à Boston par Michael Porter¹¹, s'est spécialisé sur l'impact de la philanthropie. Cette société aide les plus grandes fondations à se doter d'outils de suivi et de mesure de leurs programmes philanthropiques. Ce cabinet a désormais un bureau en Suisse, qui couvre l'Europe. De grands cabinets de conseil s'y intéressent aussi. L'enjeu est de taille : il s'agit de démontrer que ces nouvelles fondations sont plus efficaces que les fonds publics et certaines ONG pour régler des problèmes sociaux mondiaux. Ce qui peut justifier les avantages fiscaux dont elles bénéficient.

Mais comme le rappelle un prêtre interrogé¹² dans ce livre, « si le don a pour fin d'être efficace, il ne faut pas le réduire à son efficacité : les outils de mesure ne doivent pas remplacer l'aspect qualitatif, ni la vertu du don ».

11. Michael Porter est professeur de stratégie à la Harvard Business School et auteur de nombreux ouvrages d'économie. Il est cofondateur de FSG Social Impacts Advisors avec Mark Kramer qui dirige cette société de conseil. Ils ont fondé ensemble le Center for Effective Philanthropy, centre de recherche et d'analyses sur l'impact de la philanthropie.

12. Voir entretien avec Samuel Rouvillois, p. 234.

La Croix

La philanthropie, c'est l'affaire de tous

GOUBERT Guillaume

954 mots

25 octobre 2010

[La Croix](#)

Français

Copyright 2010 Bayard-Presses - La Croix "All Rights Reserved"

Des magnats les plus riches de la planète jusqu'au donateur le plus modeste, la générosité financière peut trouver toutes sortes de moyens de s'exprimer

Warren Buffett est un financier américain qui a réalisé une immense fortune en misant sur des sociétés sous-évaluées par la Bourse. C'est aussi un homme réputé pour son sens de la formule. Il a ainsi affirmé un jour : « J'ai toujours pensé qu'un homme très riche devait laisser assez à ses enfants pour qu'ils puissent faire ce qu'ils veulent ; mais pas trop, pour qu'ils ne fassent pas rien. » Joignant le geste à la parole, il a donné une trentaine de milliards de dollars à des œuvres de bienfaisance, au premier rang desquelles la fondation de son ami Bill Gates, ancien patron de Microsoft. Tous deux essaient désormais d'entraîner dans leur sillage des milliardaires américains et chinois (lire pages 14 et 15).

Cet exemple sera-t-il une source d'inspiration pour les Français favorisés par la fortune ? En matière de philanthropie, leur marge de progression paraît forte. Le 11 juin dernier, dans le quotidien Les Échos, un homme qui incarne bien la réussite entrepreneuriale, Geoffroy Roux de Bézieux, interpellait ses confrères. Constatant qu'en 2009 les contribuables assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) avaient très peu utilisé le dispositif les encourageant aux dons (1), le président de Virgin Mobile lançait : « Pour le dire crûment, les riches Français n'ont pas été très généreux avec leurs impôts. »

Il est vrai que, longtemps, la fiscalité française n'a guère encouragé la philanthropie. Du coup, les Français les plus favorisés pouvaient considérer qu'ils payaient suffisamment d'impôts pour se sentir quittes de leurs obligations vis-à-vis de leur prochain. L'économiste Philippe Chalmin le résumait ainsi dans La Croix le 11 juillet 2006 : « C'est un des paradoxes de l'excellence du modèle français : il a créé nombre d'assistés qui attendent beaucoup de l'État et déresponsabilisé les riches en justifiant leur égoïsme par un surcroît de pression fiscale. »

L'argument est désormais irrecevable. Ces dernières années, le cadre juridique et fiscal a beaucoup évolué avec l'introduction de nouvelles règles favorisant les démarches altruistes. Ainsi le don ISF évoqué par Geoffroy Roux de Bézieux, mais aussi la création des fonds de dotation, structures juridiques qui offrent un cadre très souple pour l'action caritative ou le mécénat culturel (lire page 17), ou encore la donation temporaire : on peut faire bénéficier une œuvre de l'usufruit d'un bien pendant une durée déterminée, à l'issue de laquelle on en retrouve la pleine propriété.

Dans le même temps, une grande imagination s'est déployée pour proposer aux donateurs des démarches innovantes. Comme, par exemple, le capital-risque solidaire (qui permet d'apporter des capitaux à des entreprises d'insertion), l'investissement socialement responsable (qui permet de placer son argent dans des sociétés respectueuses d'un certain nombre de critères sociaux et environnementaux) ou la gestion de biens immobiliers par des agences immobilières à vocation sociale (AIVS). Autrement dit, non seulement donner, mais s'impliquer durablement dans des projets qui ont besoin d'être accompagnés pour atteindre la viabilité.

Cet esprit d'entreprise, appliqué à la philanthropie, commence à susciter un réel intérêt chez un certain nombre de personnalités ayant bénéficié à plein de la forte rémunération du capital au cours de ces vingt dernières années, notamment des dirigeants de sociétés bénéficiaires de bonus et de stock-options. Et on voit se développer des initiatives et des fondations comme celle créée par Geoffroy Roux de Bézieux et son épouse (lire La Croix du 9 novembre 2009).

Le secteur caritatif, en France, peut y trouver des ressources nouvelles et commence à développer des campagnes de communication à destination des Français les plus aisés, particulièrement pour les inciter à utiliser le don ISF. Mais cela crée un risque : induire l'idée que la philanthropie est l'affaire des riches et conduire des petits donateurs à tourner le dos. Sur un forum Internet, l'un d'entre eux disait à propos d'une grande fondation du secteur de l'éducation : « Depuis que je l'ai vue lancer elle aussi campagne pour inciter à ne pas payer d'impôts, je l'ai quittée et j'ai transféré mes soutiens ailleurs. »

Il est donc nécessaire de mener un travail d'explication pour souligner que les dons aux œuvres d'intérêt général ne procurent pas de bénéfice fiscal, au contraire. Le crédit d'impôt est toujours inférieur à la somme donnée. Dans le cas de l'ISF, il ne s'applique qu'à 75 % du montant du don. « Si l'on doit 10 000 € d'ISF, on obtiendra une réduction de 5 000 € de la somme à condition de verser 6 667 € à une œuvre », expliquait Régis Voisin, avocat en droit fiscal, dans La Croix du 29 juillet dernier. Autrement dit, le don a toujours un coût pour le donateur. La fiscalité encourage le don, elle ne le rembourse pas.

Il faut aussi affirmer que la philanthropie est accessible à tous, chacun agissant en fonction de ses moyens et de ses centres d'intérêt. En sachant que les nouvelles formes de générosité ne sont en rien réservées aux plus riches. Les donateurs les plus modestes peuvent par exemple pratiquer eux aussi le capital-risque solidaire via de petites structures comme celles fédérées au sein de Finansol.

(1) Les dons à caractère philanthropique ont représenté 40 millions d'euros, tandis que, dans le même temps, les investissements dans les PME (qui bénéficient du même crédit d'impôt) dépassaient le milliard d'euros.

L'enquête

Bill gates, une charité bien ordonnée

MICHEL KITITAREFF; À PALO ALTO

1694 mots

12 novembre 2010

[Les Echos](#)

Français

All rights reserved - Les Echos 2010 Visitez le site web: lesechos.fr pour plus d'informations.

Avec le Giving Pledge, le fondateur de Microsoft veut inciter les milliardaires du monde entier à investir leur fortune dans des oeuvres sociales. La démarche est généreuse mais cache, peut-être, une autre façon d'exercer son pouvoir...

Tout a commencé par un dîner secret. Le mardi 5 mai 2009, à New York. Ce jour-là, à l'initiative de Bill Gates et de Warren Buffett, 11 milliardaires totalisant entre 120 et 130 milliards de dollars d'actifs personnels, dissertent dans l'intimité de la maison du président, à la Rockefeller University, au coeur de Manhattan. Le débat du jour : la philanthropie peut-elle contribuer à remodeler le monde ? Et, si oui, de quelle manière ?

A dire vrai, des personnalités comme George Soros, Michael Bloomberg, John Rockefeller Sr. et bien sûr Bill Gates et Warren Buffett, sont déjà des spécialistes de l'action charitable. Avec de 3 à 4 milliards de dollars de dons utilisés chaque année, la Bill & Melinda Gates Foundation est, de loin, la fondation la mieux dotée de la planète. Et ce n'est pas fini... Le fondateur de Microsoft et sa femme sont en effet bien décidés à continuer à l'alimenter avec la quasi-totalité de leur fortune. Soit une bonne cinquantaine de milliards de dollars à venir. Warren Buffett, lui aussi, a promis qu'il céderait l'essentiel de sa richesse (au moins 30 milliards de dollars) à cette même fondation.

Une promesse de don

Mais tous les grands milliardaires de la planète ne sont pas (encore) aussi généreux. D'où cette fameuse réunion de New York, destinée à trouver un moyen de mobiliser pour la bonne cause le plus de donateurs possible à travers le monde. Tous ensemble, espèrent ces riches décideurs, ils seront plus efficaces pour solutionner quelques-uns des grands problèmes de la planète, comme la faim dans le monde, l'éradication de maladies anciennes du type malaria ou tuberculose...

Vaste programme, mais tous les espoirs sont permis, tant les poches de ces personnalités semblent profondes. Et paradoxalement peu sollicitées : car même aux Etats-Unis -le pays le plus généreux en matière de charité publique avec environ 300 milliards de dollars de dons annuels -, les plus riches contribuent encore peu, au regard de leurs fortunes respectives. Selon un calcul effectué par le magazine « Fortune », les 400 plus gros contribuables américains, représentant à eux seuls 138 milliards de dollars imposables, n'ont consacré en 2007 que 8 % de ce montant (11 milliards de dollars) à des donations. Souvent avec le souci de payer moins d'impôts. Bill Gates estime, lui, que seuls 15 % des Américains les plus riches consacrent une part significative de leur fortune à des oeuvres philanthropiques.

Comment inciter les autres à le faire ? « L'objectif était de proposer quelque chose de très simple, qui ne soit surtout pas un contrat impliquant des avocats. Juste un engagement moral, mais public », a expliqué, depuis, Warren Buffett.

Il a fallu plusieurs autres dîners pour finaliser le projet. C'est au cours de l'un d'eux, organisé à Palo Alto, en Californie, par un milliardaire du capital-risque, Ray Lane (devenu le mois dernier le président non exécutif de Hewlett-Packard) qu'a germé l'idée du fameux Giving Pledge (promesse de don).

Annoncée le 6 août dernier, cette initiative regroupe déjà 40 milliardaires qui s'engagent, via une lettre signée et disponible sur le site www.givingpledge.org, à consacrer au moins la moitié de leur fortune à la philanthropie. Si possible de leur vivant.

Un simple engagement moral. Mais les initiateurs du projet en sont convaincus : une fois le pas franchi publiquement, aucun des milliardaires ne pourra se permettre de reculer.

Pour tous ceux qui l'ont déjà signé, c'est l'occasion de montrer ce qu'ils font déjà. Pour certains, comme Larry Ellison, le fondateur d'Oracle, l'engagement était peu connu. Dans sa lettre de quelques lignes seulement, il révèle avoir depuis longtemps placé l'essentiel de sa fortune dans un fonds dont la vocation est d'apporter « 95 % des sommes engagées à des causes charitables ».

George Lucas, le réalisateur de « La Guerre des étoiles », est plus disert. Dans une véritable profession de foi, il révèle qu'il consacrerait l'essentiel de sa fortune à une meilleure éducation des jeunes. Son engagement est lui aussi ancien : cela fait vingt ans déjà qu'il anime la George Lucas Educational Foundation, dont l'objectif principal est d'améliorer les méthodes d'enseignement, grâce aux technologies de l'information. « Renforcer le niveau éducatif de nos enfants sera décisif pour la survie de l'humanité », assène-t-il. Rien de moins.

Pouvoir et influence

Pour faire avancer leur cause, ces 40 « super-philanthropes » souhaitent naturellement que leur club s'élargisse. Bill Gates a donc déjà repris son avion, notamment vers l'Asie, pour convaincre des milliardaires chinois et indiens de rejoindre le « Giving Pledge », afin de lui donner une dimension plus internationale. Sans grand succès pour le moment... Mais qu'importe. Le deuxième homme le plus riche du monde prend d'autant plus à cœur ce rôle d'évangéliste qu'il va à la rencontre de gens qu'il connaît et qui lui ressemblent. Le plus souvent des self-made-men ayant fait fortune eux-mêmes, a priori davantage prêts à se séparer de leur fortune que ceux qui en ont hérité. C'est lui qui le dit.

Leur motivation principale viendrait du fait qu'ils échangent finalement de l'argent contre du pouvoir et de l'influence. « Ce modèle de philanthropie est basé sur des résultats concrets et sur le fait que les donateurs peuvent contrôler les actions et les résultats des causes auxquelles ils se consacrent », décrypte Matthew Bishop, coauteur de « Philanthrocapitalism : How the Rich Can Save the World ». « Par exemple, il y a encore cinq ans, personne ne pensait sérieusement que l'on pourrait prochainement éradiquer la malaria, alors que l'ONU y travaille depuis quarante ans. Pourtant, Bill Gates est parvenu à assembler une coalition regroupant des gouvernements, de grandes multinationales de la santé et plusieurs ONG afin que des actions concrètes soient mises en place, en plus des financements qu'il apportait. Aujourd'hui, grâce à ces actions, on considère que la malaria pourra bel et bien être vaincue dans le monde avant la fin de la décennie. »

Ce qu'explique Bill Gates à ses pairs, c'est que, avec ce capitalisme philanthropique, ils pourront continuer d'appliquer des recettes familières, celles qui leur ont permis de s'enrichir : suivre des stratégies de type capital-risque, recourir à des techniques de management et des outils technologiques pour mesurer les « performances » de leurs investissements, etc. Sans oublier qu'ils peuvent continuer à se servir de leurs puissants réseaux relationnels pour ces actions nouvelles.

De l'opacité au népotisme

Si personne ne peut critiquer en soi le concept de capitalisme philanthropique, ni reprocher à Bill Gates une initiative telle que le Giving Pledge, certains commencent néanmoins à s'inquiéter du phénomène. En pointant le danger qu'il y aurait à orienter l'essentiel des dons vers des fondations constituées -et souvent pilotées -par ces milliardaires eux-mêmes. L'influence et le pouvoir qu'ils en retirent « pourraient avoir un effet perturbateur sur le fonctionnement de la démocratie », estime ainsi Christopher Caldwell, éditorialiste du « Financial Times ». D'autres s'interrogent aussi sur le fait que des sommes de plus en plus importantes puissent être gérées par des structures finalement opaques, échappant à tout contrôle - contrairement aux grandes entreprises qui réalisent des chiffres d'affaires comparables mais sont contraintes à un minimum de transparence. Certains soulignent également le risque de népotisme inhérent à ce type de structure : une fondation peut très bien servir à verser des salaires importants à des membres de sa famille ou des amis...

Viennent enfin les critiques de fond. Si certaines fondations, comme celle de Bill Gates, deviennent « trop riches », elles pourraient devenir, de fait, la seule source de financement de certaines causes. Avec l'inconvénient paradoxal de ne pouvoir distribuer autant d'argent que s'il venait de plusieurs sources. Bill Gates, lui-même, reconnaît que sa fondation reste une « minuscule » structure et donc qu'elle ne peut dépenser autant qu'il le souhaiterait.

Pour autant, cela ne l'empêche pas de jouer déjà un rôle important dans la société américaine. « Parce qu'il a déjà donné plus de 650 millions de dollars à des écoles ou des organismes éducatifs publics qui partagent ses idées sur la façon d'éduquer les enfants, certains estiment qu'il est le "vrai" ministre de l'Éducation », résume Matthew Bishop. Son influence s'étend donc jusqu'à la sphère politique, et ce n'est certainement qu'un commencement.

D'une façon générale, le Giving Pledge risque de modifier en profondeur la conception de la philanthropie dans le monde, et les spécialistes du sujet estiment indispensable une réflexion nouvelle sur son rôle et ses missions. Aux Etats-Unis, la philanthropie telle qu'elle se pratique depuis quarante ans est le fruit d'un vaste débat de société, qui a eu lieu en 1969, et a abouti à une grande réforme fiscale. Aujourd'hui, l'essor du phénomène nécessite sans doute un nouveau débat dans le pays, sous l'égide du gouvernement américain. A en croire Bishop, le moment serait d'autant plus propice que « Barack Obama est le président américain le plus favorable à un partenariat avec la philanthropie capitaliste depuis longtemps »...

40 promesses de don

Trois mois après son lancement officiel, The Giving Pledge (littéralement, la promesse de donner) a suscité les engagements publics de 40 milliardaires. Parmi eux, outre Bill Gates et son épouse Melinda, des personnalités telles que George Lucas, Michael Bloomberg, Warren Buffett, le magnat des médias Ted Turner ou encore le fondateur français d'eBay, Pierre Omidyar. A titre personnel, ou au nom de leur fondation familiale, ces « généreux donateurs » ont ainsi fait la promesse de donner « la majeure partie » de leur fortune à des oeuvres philanthropiques, dans des domaines aussi divers que la recherche scientifique, l'éducation, la lutte contre la pauvreté, la santé...



le 27/12/2010

Événement

Les milliardaires se foutent de la charité

Nathalie Raulin

896 mots

27 décembre 2010

[Libération](#)

Français

Copyright 2010. SARL Liberation. All Rights Reserved.

Les grandes fortunes françaises contactées par "Libération" préfèrent ignorer l'appel à la philanthropie de leurs homologues américains Bill Gates et Warren Buffett.

Une fin de non-recevoir ou presque. Alors qu'aux Etats-Unis l'initiative The Giving Pledge ("la promesse de don") lancée par le financier Warren Buffett et le fondateur de Microsoft, Bill Gates, fait de plus en plus d'émules, les milliardaires français se font discrets. Quasi muets. Contactés par mail, directement ou via leurs communicants par Libération, Bernard Arnault (LVMH), François Pinault (PPR), Vincent Bolloré (Bolloré), Martin Bouygues (Bouygues) et une demi-douzaine de leurs homologues (lire page 4) ont esquivé. Malgré plusieurs relances, peu ont accepté de répondre à cette question d'actualité : "Seriez-vous prêt à redistribuer la moitié de votre patrimoine, comme Buffet et Gates s'y engageant ?"

Patriarche. Pour la plupart, nos nababs préfèrent se murer dans le silence, prétexter la suractivité ou l'absence, plutôt que d'afficher un dédain inévitablement perçu comme égoïste au regard de la geste philanthropique en vogue outre-Atlantique. A l'exception notable de la famille Mulliez (Auchan). Excédé par le show des deux richissimes Américains, Arnaud Mulliez, président d'Auchan France et fils du patriarche Gérard Mulliez, sort les gants de boxe : "A la différence de personnalités comme Warren Buffett, Gérard Mulliez a créé et développé une entreprise et non un fonds de pension, cogne-t-il dans sa réponse à Libération. Créer de l'emploi et de l'activité, c'est ce qui nous intéresse dans la vie. En ligne avec cette philosophie, chez Auchan, nous partageons les résultats de l'entreprise avec les collaborateurs qui perçoivent 32% du résultat net avant impôt en intéressement et participation et détiennent aujourd'hui 12,3% du capital. A mon avis, ces chiffres se passent de commentaires."

Bouté du cercle étroit des milliardaires par la crise, Marc Ladreit de Lacharrière, fondateur du groupe Fimalac, ne se laisse pas abuser : "Ni Buffett ni Gates ne m'ont contacté. En réalité, aucun Européen ne l'a été. Les Américains ne s'intéressent qu'au classement du magazine Forbes qui compte à peine dix Français. Leur démarche est idéologique et tournée vers les élites des pays émergents : depuis la chute du mur de Berlin, ces dernières ne jurent que par l'ultralibéralisme, l'accumulation d'argent comme image du bonheur. C'est elles que les Américains veulent rallier."

Reste que la France ne brille pas vraiment par son altruisme. Sur les 153 pays classés par le World Giving Index, rapport sur la générosité dans le monde publié en 2010 par l'organisation britannique Charities Aid, la France ressort en 91e position, loin derrière les Etats-Unis, le Canada, la Suisse, mais aussi le Sri Lanka et la Sierra Leone... Ici, même le mécénat d'entreprise ne va pas sans contrepartie : sur les 800 000 euros facturés par le groupe Dassault au titre de la rénovation de l'Arc de triomphe, plus de la moitié a été dépensée en communication. Or, le mécénat d'entreprise ouvre droit à une réduction d'impôt de 60% des montants investis. Ou comment financer sa com (avec le logo Dassault sur le monument en prime) sur fonds publics... Le mécénat privé quant à lui reste embryonnaire au regard de nos cousins d'Amérique. Liliane Bettencourt, 17e plus grosse fortune mondiale au classement Forbes, est une des rares à alimenter sur ses deniers personnels une fondation à vocation caritative, la fondation Bettencourt-Schueller. Le chèque de 520 millions d'euros que lui a signé l'héritière en février avait néanmoins plus à voir avec sa volonté d'assurer le contrôle familial sur le groupe L'Oréal qu'avec les bons sentiments.

"Pour comprendre la différence d'optique, explique Bruno Gouthière, du cabinet de fiscalité Francis Lefebvre, il faut relire L'Ethique protestante et l'Esprit du capitalisme de Max Weber : pour les

Américains, la réussite sociale et économique est un signe d'élection divine, et la charité le devoir qui en découle. Les catholiques sont culturellement plus attachés à l'héritage et à la transmission dynastique." C'est vrai de la plupart des familles d'entrepreneurs, les Bolloré, Bouygues et Dassault. Seul Xavier Niel, patron de Free, se démarque et confirme à Libération son refus de l'héritage, car pour les enfants "au-delà d'un certain montant, l'argent est plus une charge qu'une chance." Moins radical, Marc Ladreit de Lacharrière dit militer au Medef pour "un capitalisme de solidarité où les patrons redonnent une partie de leur bonus : c'est courant aux Etats-Unis, c'est rare ici. Cette année encore je donne 100% de mon bonus à ma fondation Culture et Diversité, qui attribue des bourses d'études à des jeunes issus de milieux défavorisés".

"Impôts". La relative avarice des milliardaires français ne soulève pourtant pas ou peu de critiques. "Ici, ce que le peuple demande aux riches, ce n'est pas d'être généreux, c'est de payer ses impôts, explique la sociologue Monique Pinçon-Charlot. Proposer que les exilés fiscaux soient déchus de leur nationalité n'est pas une idée aberrante en France." La redistribution y est perçue comme un antidote plus efficace que la charité contre la progression des inégalités sociales. C'est, en matière de gros sous, préférer la justice à la liberté.

ÉCONOMIE, ALTRUISME ET ÉTHIQUE

Par conséquent, et nous ne faisons que suivre un courant de pensée déjà bien établi chez beaucoup d'économistes, le plus grave défaut de l'*Homo economicus* contemporain, défaut qu'il projette sur une grande partie de l'économie, est son amoralité fondamentale. La question n'est pas seulement économique : elle est aussi idéologique et politique. En économie classique, ce déficit de moralité est supposé pouvoir être compensé par la notion un peu mystique de la « main invisible » qui rétablirait de façon plutôt mystérieuse certains équilibres. La « main invisible », vue aujourd'hui au travers de l'analyse des systèmes complexes, n'est que l'image de leur stabilité supposée et de leur robustesse. Pourtant, il est bien connu que ceux-ci peuvent souvent exister dans plusieurs états à l'équilibre, avec des transitions brutales (« catastrophiques »). Ainsi en va-t-il des écosystèmes (un lac limpide, une piscine peuvent virer au trouble), et la crise financière de 2008 fournit l'illustration d'une transition de ce type.

Notre théorie de la responsabilité individuelle ne peut se satisfaire d'un énoncé économique global d'où l'altruisme serait absent. L'altruisme, au sens large, joue un rôle certain dans l'économie. Ainsi, dans de nombreux pays, il est encouragé par des mesures fiscales. Les fonds caritatifs occupent une place importante dans plusieurs secteurs de la vie

sociale. Aux États-Unis, par exemple, une partie du système académique est financé par des dons et on a pu estimer à 5 % la fraction de toute l'économie liée au secteur caritatif⁷. On peut aussi souligner la place considérable occupée par les associations à but non lucratif et les organisations non gouvernementales, au niveau local comme au niveau international, dans la lutte contre la faim, les maladies, la pauvreté et la misère, etc.

Pourtant, la science économique s'est peu penchée sur l'altruisme. Lorsque celui-ci a été étudié, il a surtout été abordé sous l'angle de l'espoir de réciprocité du don ou de toute autre forme d'intérêt personnel, en conformité avec la définition première d'*Homo economicus*. Ces logiques « intéressées » du don ont leur part de réalisme. Elles sont toutefois très éloignées de notre conception de l'altruisme, défini de façon spécifique et doté d'un statut particulier, comme devoir complémentaire du droit aux libertés individuelles.

Curieusement, l'altruisme, parent pauvre de la réflexion économique, n'est pas non plus au cœur des préoccupations de nombreux philosophes et penseurs contemporains. En revanche, la générosité est une valeur centrale dans la plupart des religions. Peut-être l'altruisme, en tant qu'impératif individuel confondu à tort avec la générosité, a-t-il été laissé au domaine religieux. L'espace laïc se serait approprié les questions de responsabilité collective et de gestion des biens publics, en prêtant moins d'attention à leurs fondements individuels.

Quoi qu'il en soit, l'amoralité de l'économie ne nous paraît pas acceptable. Au demeurant, de l'amoralité à l'immoralité, il n'y a qu'un pas, que beaucoup de ceux qui souffrent d'inégalités économiques criantes sont prêts à franchir. Pour nous, comme pour d'autres qui se sont exprimés avec force sur ce sujet⁸, l'économie est bien une science morale. Or, sous bien des angles, elle n'est pas telle aujourd'hui. À notre sens, et nous y reviendrons, il est urgent d'intégrer l'altruisme (tel qu'ici défini) dans les fondements mêmes des théories économiques et politiques. Bien sûr, cette approche est prise en compte par un certain nombre d'économistes, mais moins systématiquement que nous ne le jugeons nécessaire.

Quant aux pratiques économiques, notamment celles du monde financier, elles ont fait l'objet de critiques de plus en plus vives. La finance a pris un pouvoir mondial que l'on peut juger exorbitant et dont l'opacité s'accroît avec la complexité des procédés et procédures. Sa moralisation était réclamée par nombre de financiers, avant même la crise de 2008. Citons l'un d'entre eux, Bernard Ésamert : « Nous vivons désormais dans un monde de marchands produisant massivement du confort matériel, des services et des images. Le contexte est celui d'un combat économique qui a transformé la planète en champ de bataille sans morale ni spiritualité [...]. Il s'agit dorénavant d'envisager un capitalisme éclairé au sein de l'espèce humaine [...]. La planète a pris la route des choses, oubliant celle de l'esprit [...]. Ce sont les notions de solidarité, de générosité, d'altruisme, qui font de l'homme une espèce supérieure [...]. Il y a des "biens publics mondiaux" qui nous obligent à lire notre devoir dans le regard de nos enfants⁹. »

En revanche, il y a de sérieuses raisons d'être pessimiste. S'agissant du passé récent, les cinquante millions de morts de la Seconde Guerre mondiale et les nombreuses atrocités commises depuis peuvent nourrir les visions les plus noires. Pour le proche avenir, il est justifié de craindre que la crise financière freine la lutte contre la pauvreté et même accroisse cette dernière. Il est à redouter que la lutte contre les maladies infectieuses et celle contre le changement climatique en souffrent. Pire encore, on peut imaginer que, faute de ressources suffisantes, la compétition entre des objectifs également importants conduise à des arbitrages humainement insupportables. Prenons garde. Les pauvres pourraient bien être les premières victimes du changement climatique, non seulement en raison de l'impact direct de ce dernier, mais surtout par un effet d'éviction dans l'allocation de trop maigres ressources. Dans un contexte où les difficultés s'accumulent, le fatalisme pourrait dominer. Pourtant, il ne me paraît pas impossible qu'au contraire, la solidarité se renforce, et que la vision ici décrite connaisse un début de réalisation.

Au total donc, un certain optimisme m'habite. C'est qu'au fond, je n'ai pas de l'homme une vision figée qui le rendrait inapte à progresser. L'homme change. Comme il fallait s'y attendre, son évolution génétique, loin d'être arrêtée, se poursuit peut-être même à un rythme accéléré¹. Cela n'a aucune implication immédiate sur le comportement humain mais nous incite à porter sur celui-ci un regard dynami-

que. Il me semble donc que l'homme, que j'ai décrit plusieurs fois comme « appareillé » par certains produits de la technique, s'en trouve grandi. Il l'est tout autant et plus par l'accumulation des savoirs et des cultures, et par ses capacités considérables d'apprentissage, surtout lorsque celles-ci sont développées par des dispositifs éducatifs appropriés. L'homme est donc plus grand qu'avant et les générations futures seront probablement plus « grandes » que la nôtre². Elles le seront si bien qu'elles porteront sur nous un jugement sévère. Nos descendants lointains seront fondés à tenir notre comportement pour méprisable. Ils en prendront pour preuve notre indifférence envers les déshérités et notre incurie vis-à-vis de la planète. Peut-être admireront-ils certaines de nos réalisations culturelles et techniques, de la même manière que nous nous étonnons devant les cathédrales et reconnaissons le génie passé des artistes et des savants. Mais, sur le plan moral, exactement de la même manière que nous avons rangé l'esclavage au rang des ignominies, ils nous condamneront, constatant les horreurs que nous tolérons aujourd'hui. Ils auront pleinement raison. Nous devons agir plus vigoureusement que nous ne l'avons fait jusqu'à présent.

Pour ce faire, je veux souligner une dernière fois à quel point il est essentiel de tracer la frontière entre l'altruisme et la générosité. L'altruisme, comme nous l'avons montré, est un attribut logique de notre être, une nécessité imposée par la raison. Il est en ceci distinct de la

... l'épidémie mondiale de sida a été le déclencheur, ou du moins le révélateur d'un véritable changement. L'effort de solidarité internationale qui s'est développé – bien qu'insuffisant – est sans précédent. Cette crise sanitaire nouvelle a mis en lumière les anciennes, y compris les problèmes touchant à la faim, à la pauvreté et aux inégalités tout aussi désastreuses, qui préexistent depuis des siècles. Les questions liées au réchauffement climatique, à la limitation de certaines ressources naturelles, ainsi que l'ébranlement du système financier mondial s'y sont ajoutées. La conjugaison de ces facteurs – et d'autres – a provoqué un peu partout sur la planète un début de changement dans les représentations du monde.

générosité, entendue comme affective et contingente. Altruisme et générosité ont vocation à s'additionner pour développer l'action en direction d'autrui. Mais ils n'ont pas les mêmes caractères. Reconnaissons tout d'abord que la générosité n'a pas jusqu'à présent fait la preuve d'une efficacité sociale suffisante. Quels que soient le nombre et la force des appels en sa faveur³, la générosité n'a pas suffi. Cela nous laisse pour options d'accroître la générosité et/ou de la compléter.

Pour nous, le choix est clair et incontournable. Il n'y a pas d'alternative à la promotion de l'altruisme et à son inscription dans les systèmes économiques et sociaux. La générosité vient en complément. La raison est simple : nous pouvons construire un système stable sur l'altruisme, pas sur la générosité. Prenons garde de surcroît que celle-ci ne soit instrumentalisée et finisse par servir d'alibi et de cache-misère. Puisqu'à l'évidence il faut rebâtir des pans importants des théories économiques et politiques, c'est bien l'altruisme qui doit y pénétrer, et pas, ou pas seulement, la générosité.

Le cheminement suivi dans cet essai a montré que cette prise en compte de l'altruisme, pour difficile qu'elle puisse être, repose sur la logique et la raison. Plus encore, elle est inséparable de l'application du principe de réalité. Nous avons expliqué comment, par l'usage de la raison, nous pouvons méthodiquement déborder notre intuition pour percevoir des morceaux de réalité qui nous échappent. Leur inclusion dans notre paysage mental nous permet

d'élargir notre vision et nos jugements. C'est finalement notre appréciation mesurée du réel qui nous permet de déterminer l'ampleur de notre devoir d'altruisme.

Au total, le temps de l'altruisme pourrait bien être venu. À une altermondialisation, il faudrait substituer une « altruimondialisation » et faire de notre planète une autre cité, qui serait aussi la cité des autres.

Kerfissien, août 2009.

Rapport de correction pour le concours EDHEC/Admissions parallèles lère Année

Epreuve de Synthèse de textes- Session Avril 2011

Les candidats disposaient de 4 heures pour lire et comprendre une revue de 5 textes répartis sur 16 pages dont ils devaient proposer une synthèse aux caractéristiques traditionnelles que nous avons rappelées en introduction.

Le thème devait être dégagé et indiqué en début de synthèse.

La grande majorité des candidats a choisi « Nouvelle philanthropie, nouveau capitalisme ? »

Cette année le niveau général est un peu moins bon, la moyenne est à 10,52 contre 11,59 en 2010. Très peu de copies catastrophiques au moins au niveau de la technique de synthèse. Dans l'ensemble, le sujet a été bien compris et relativement bien synthétisé.

Les extraits d'ouvrages et articles proposés étaient d'accès facile, seul le dernier extrait tiré de l'ouvrage « Le temps de l'altruisme » de Philippe Kourilsky avait une amplitude plus philosophique permettant d'ouvrir la réflexion. Dans les mauvaises copies, ce texte n'a pas été compris du tout. Le fait de comparer « générosité » et « altruisme » a été perturbant pour les candidats. A l'inverse, les auteurs des bonnes copies ont remarquablement tiré profit des textes introduisant et concluant le corpus en composant d'intelligentes introductions et de pertinentes conclusions.

Il est certain que l'actualité du sujet « Social Business » a certainement joué en faveur des candidats.

Nous avons relevé pour les copies en dessous de 10 un non respect de l'ordre des idées correspondant à la progression de lecture que nous proposons dans le corpus de textes. Pour l'ensemble des copies, nous avons observé des erreurs orthographiques grossières sur les noms des auteurs, de surcroît l'initiale du prénom ne figure quasiment jamais. La palme revient à « donateur » écrit avec deux « n », et à « philanthropie » dont la mobilité du « h » est tout à fait étonnante.

Pour les notes les plus basses, des candidats ne sachant pas citer ou rapprocher un auteur de son propos. Pour la plupart, en effet, ils se contentent de garder l'idée et la modifient d'ailleurs fort malheureusement assez souvent.

Certains ont pris la liberté de modifier l'ordre des textes et l'ont fait de manière intelligente. Ces mêmes candidats ont rédigé avec aisance et une orthographe quasi parfaite.

D'autres ont oublié des idées et des auteurs.

La norme de 500 mots a été dans l'ensemble bien respectée et les candidats ont informé le correcteur de leur « technique » de comptage en fin de copie.